RCS : CHATEAUROUX
Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00005
Numéro SIREN : 440 313 963
Nom ou dénomination : SARL LEVOUX PASCAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 1439

SARL LEVOUX PASCAL

ZA DES CHAMPS DU BOIS
36130 DEOLS

B-1439/2019

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU
- 4 JUIL. 2019
36000 CHATEAUROUX

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Copie certifiée conforme

COGEP

Sommaire

Etats de synthèse 3

Bilan 4

Compte de résultat 6

Annexe 7

Règles et méthodes comptables 8

Notes sur le bilan 10

Notes sur le compte de résultat 16

Autres informations 17

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etats de synthèse

COGEP

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 092	1 092		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	25 306	25 306		2 983
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag	217 652	193 336	24 316	41 971
Autres immobilisations corporelles	276 596	148 435	128 162	108 746
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	8 915	4 450	4 465	4 465
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	529 561	372 618	156 943	158 166
Stocks				
Matières premières et autres approv.	67 429		67 429	68 002
En cours de production de biens	39 151		39 151	81 420
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 769		16 769	7 085
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 001		12 001	10 537
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 211		4 211	12 600
Autres créances	7 924		7 924	9 141
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 165		23 165	38 740
Charges constatées d'avance	26 963		26 963	29 220
TOTAL ACTIF CIRCULANT	197 614		197 614	256 744
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	727 175	372 618	354 557	414 910

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	121 921	114 639
Report à nouveau	2 366	2 366
Résultat de l'exercice	3 651	10 282
Subventions d'investissement	1 148	2 881
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	162 087	163 169
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	79 478	86 657
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	79 478	86 657
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 398	4 812
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 183	42 342
Personnel	14 675	22 985
Organismes sociaux	27 745	38 157
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 842	644
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 831	1 794
Dettes fiscales et sociales	46 093	63 580
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 318	54 350
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	192 470	251 741
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	354 557	414 910

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	938 255	817 860
Production stockée	-42 269	60 119
Subventions d'exploitation		1 000
Autres produits	14 065	12 833
Total	**910 050**	**891 811**
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	338 634	313 759
Variation de stock (m.p.)	573	-11 398
Autres achats & charges externes	193 819	199 859
Total	**533 025**	**502 220**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	5 158	4 519
Salaires et Traitements	222 830	220 646
Charges sociales	96 826	104 891
Amortissements et provisions	45 944	49 960
Autres charges	9 635	5 362
Total	**380 393**	**385 378**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 368	4 214
Produits financiers	6 921	6 250
Charges financières	1 477	2 151
Résultat financier	**5 444**	**4 099**
RESULTAT COURANT	2 076	8 313
Produits exceptionnels	1 733	1 733
Charges exceptionnelles	296	35
Résultat exceptionnel	**1 438**	**1 698**
Impôts sur les bénéfices	-137	-271
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 651**	**10 282**

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LEVOUX PASCAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 354 557 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 651 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il apparait un résultat d'exploitation inférieur à 7000€, la prime d'intéressement ne pourra donc pas être déclenchée au titre de cet exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 646 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 092			1 092
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 306			25 306
Immobilisations incorporelles	**26 397**			**26 397**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	215 450	2 803	600	217 652
- Installations générales, agencements aménagements divers	131 083	13 586	4 441	140 228
- Matériel de transport	96 776	25 103		121 878
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 082	3 475	2 067	14 490
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**456 390**	**44 966**	**7 108**	**494 249**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	8 915			8 915
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**8 915**			**8 915**
ACTIF IMMOBILISE	**491 703**	**44 966**	**7 108**	**529 561**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		44 966		44 966
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		44 966		44 966
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 108		7 108
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 108		7 108

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 092			1 092
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 323	2 983		25 306
Immobilisations incorporelles	**23 414**	**2 983**		**26 397**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 479	20 458	600	193 336
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 250	10 816	4 441	54 625
- Matériel de transport	76 621	8 496		85 116
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 324	3 436	2 067	8 693
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**305 673**	**43 206**	**7 108**	**341 771**
ACTIF IMMOBILISE	**329 087**	**46 189**	**7 108**	**368 168**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 769	16 769	
Autres	24 136	24 136	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 963	26 963	
Total	**67 868**	**67 868**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	7 924
Total	**7 924**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 192 470 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	79 478	30 097	49 381	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 183	33 183		
Dettes fiscales et sociales	46 093	46 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 716	33 716		
Produits constatés d'avance				
Total	**192 470**	**143 089**	**49 381**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	30 099			
(**) Dont envers les associés	2 398			

Charges à payer

	Montant
FRS FACT. NON PARVENUES	2 458
INT COURUS SUR EMPRUNTS	46
AUTRES CHARGES A PAYER	2 402
ETAT CHARGES A PAYER	1 831
Total	**6 737**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. AVANCE	26 963		
Total	26 963		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
TRAVAUX	**938 254**
TOTAL	**938 255**

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				12 297	12 297
Cumul exercices antérieurs				6 148	6 148
Dotations de l'exercice				2 459	2 459
Amortissements				8 607	8 607
Cumul exercices antérieurs				8 882	8 882
Exercice				3 553	3 553
Redevances payées				12 435	12 435
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 552	3 552

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SARL LEVOUX PASCAL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 €
Siège Social : ZA des Champs du Bois 36130 DEOLS
RCS CHATEAUROUX 440.313.963

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2019

L'an Deux mille dix-neuf, le Vingt-huit Février à Dix-huit heures,
au siège social à DEOLS,

Monsieur Pascal LEVOUX,
demeurant 116 T, Route de Villers 36130 DEOLS,

Propriétaire de la totalité des 3000 parts sociales de 10 Euros composant le capital social de la société SARL LEVOUX PASCAL,

Associé unique et seul gérant de ladite société,

1/ A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Pascal LEVOUX, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels *(bilan, compte de résultat et annexe)* de l'exercice clos le 30 Septembre 2018. Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2/ A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.650,97 Euros de la manière suivante :

- Autres réserves 3.650,97 Euros.

TROISIEME DECISION

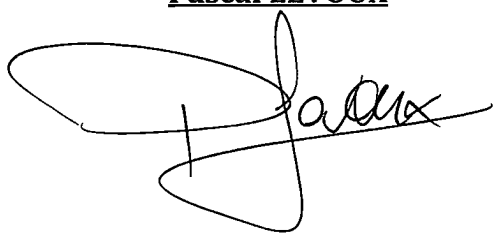
L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de Commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pascal LEVOUX



SARL LEVOUX PASCAL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30.000 €
Siège Social : ZA des Champs du Bois 36130 DEOLS
RCS CHATEAUROUX 440.313.963

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 Septembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.650,97 Euros de la manière suivante :

- Autres réserves 3.650,97 Euros.

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Les sommes distribuées après le 1er Janvier 2007 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus
- 30 SEPTEMBRE 2015	4.500	
- 30 SEPTEMBRE 2016	3.000	
- 30 SEPTEMBRE 2017	3.000	

Certifié conforme
Le Gérant